Du style des idées : l'aphorisme dans l'œuvre d'André Gide

Avant-propos

Le samedi 10 octobre 2015 eut lieu à l'Université de Lorraine, campus de Metz, la soutenance de thèse de notre sympathique amie Stéphanie Bertrand, devant une assemblée attentive composée des membres de sa famille et de ceux de ses amis qui avaient pu faire le déplacement. Un peu émue au début puis de plus en plus à l'aise, Stéphanie a présenté son remarquable travail intitulé « Du style des idées. L'aphorisme dans l'œuvre d'André Gide » devant un jury de haute tenue, chaleureux mais exigeant à l'égard de l'impétrante, les uns et les autres étant reconnus dans leur spécialité : J.-M. Wittmann (Lorraine), Sylvie Freyermuth (Luxembourg), co-directeurs ; Pierre Masson (Nantes), Gilles Philippe (Lausanne), rapporteurs ; Denis Pernot (Paris 13), examinateur.

Chacun des membres du jury a souligné la qualité du travail fourni par Stéphanie, tant sur le plan formel que sur le fonds de ses développements. Il a noté la richesse de sa documentation et son habileté à entremêler ses réflexions d'ordre linguistique ou stylistique et sa subtile analyse des textes gidiens, aussi bien les œuvres de fiction que les essais critiques, les œuvres dramatiques que les correspondances. Il s'est réjoui des nombreuses pistes de recherche qu'ouvre l'ensemble de la thèse. Ses félicitations ont accompagné les deux titres décernés à Stéphanie (Mention « très honorable avec les félicitations du jury » pour la France ; mention « excellente » pour le Luxembourg).

Que cette double mention augure bien de l'avenir professionnel de Stéphanie, malgré les difficultés que connaissent actuellement les Universités. Elle récompense quatre années de travail assidu mené avec intelligence et ténacité.

¹ Nous publions ici le texte de la présentation qu'a faite de sa thèse S. Bertrand lors de sa soutenance, le 10 octobre dernier à l'Université de Lorraine (site de Metz).

Que Stéphanie trouve dans ses quelques lignes l'assurance de l'affectueuse admiration et des amicales pensées de tout son entourage.

Jean CLAUDE

Gide écrivait qu' « [i]l entre dans toutes les actions humaines plus de hasard que de décision². » Sans doute le hasard y fut-il pour beaucoup dans les circonstances qui m'ont amenée à préparer cette thèse : après un master consacré à la culture antique dans les écrits personnels du jeune Gide, c'est vers Zola que je pensais orienter mes recherches. L'invitation de Peter Schnyder, l'un de mes directeurs de master, pour le colloque de Toulon, consacré en mars 2011 aux « actualités d'André Gide³ ». apparaissait alors comme une manière de conclure cette brève recherche sur l'écrivain. Toutefois, je n'ai finalement pas souhaité y synthétiser un sujet qui m'avait faiblement passionnée, et dont je devais apprendre qu'il avait déjà été traité à plusieurs reprises, certes sans donner lieu à publication, par Patrick Pollard et Clara Debard notamment. Pour ce colloque, j'ai au contraire décidé de proposer une communication sur « l'écriture de la maxime dans le *Journal* de Gide », aspect de son style qui m'avait d'autant plus frappée que le projet tardif de l'écrivain, de constituer un recueil de bons mots, occupa durablement ma jeunesse.

Cet intérêt pour la forme brève, aphoristique a fortiori, est une véritable tendance de notre époque; pourtant, il ne se vérifie pas dans la critique littéraire. Les rares études consacrées aux formes aphoristiques sont synthétiques (comme celles d'Alain Montandon⁴ ou de Bernard Roukhomovsky⁵, qui se sont intéressés au genre du recueil

² Journal, t. 2 (1926-1950), édition établie, présentée et annotée par Martine

Sagaert, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, p. 741.

³ Voir les actes du colloque : SAGAERT Martine et SCHNYDER Peter (éds.), Actualités d'André Gide, Paris, Champion, 2012.

⁴ ROUKHOMOVSKY Bernard, Lire les formes brèves, Paris, Nathan, «Lettres supérieures », 2001.

⁵ MONTANDON Alain, Les Formes brèves, Paris, Hachette Supérieur, « Contours littéraires », 1992.

d'aphorismes), ou diachroniques, comme les actes du colloque « Désir d'aphorismes » dirigés par Christian Moncelet⁶, qui font cohabiter des polygraphes aphoristiques du XVI^e au XX^e siècle. L'aphorisme n'y est presque jamais envisagé comme un fait de style inséré dans un discours plus vaste, ni examiné dans la perspective de l'éthique et de l'esthétique d'un écrivain. Si l'on excepte les travaux restreints de Marie-Thérèse Veyrenc et de Richard Mac Lean, qui s'intéressent respectivement à l'écriture de la maxime dans *Les Nourritures terrestres*⁷ et dans *Les Faux-Monnayeurs*⁸ de Gide, l'aphorisme n'a pas davantage retenu l'attention de la critique gidienne. Toutefois, la perspective ouverte par les récentes études portant sur le style et la langue de la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e (nous pensons ici aux travaux *de* ou *dirigés par* Gilles Philippe⁹ et Stéphanie Smadja¹⁰), invite à analyser plus précisément la question du style aphoristique.

Une étude de l'aphorisme dans l'œuvre de Gide ne saurait pour autant se limiter à une analyse stylistique. De fait, si l'importance de l'écriture aphoristique dans l'œuvre gidienne, évidente pour les critiques de l'époque¹¹ comme pour les lecteurs contemporains qui ont érigé Gide en « aphoriste capital », appelle des commentaires stylistiques, et d'autant plus qu'elle heurte sur ce plan certains principes de celui qui se

PHILIPPE Gilles, *Le Rêve du style parfait*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.

PHILIPPE Gilles et PIAT Julien (éds.), La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon, Paris, Fayard, 2009.

⁶ MONCELET Christian (éd.), *Désir d'aphorismes*, Clermont-Ferrand, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1998.

⁷ VEYRENC Marie-Thérèse, Genèse d'un style: la phrase d'André Gide dans « Les Nourritures terrestres », Paris, A.-G. Nizet, 1976.

⁸ MAC LEAN Richard, *Sententiousness in André Gide's « Les Faux-Monnayeurs »*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Sheffield (UK) en 2001 sous la direction de David H. WALKER.

⁹ Citons notamment:

¹⁰ SMADJA Stéphanie, *La Nouvelle prose française : étude sur la prose narrative au début des années 1920*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2013.

¹¹ Cette expression renvoie à la critique contemporaine de Gide: la critique journalistique, qui rend immédiatement compte des œuvres de l'écrivain dans les journaux ou les revues de l'époque (voir sur ce point les archives de presse en ligne sur le site gidiana), mais aussi la critique livresque, qui publie à partir des années 1920, des essais consacrés à l'œuvre de Gide.

décrivait, certes non sans humour, comme « le meilleur représentant du classicisme¹² » (pour le dire rapidement : le refus de l'emphase et la volonté d'atteindre une certaine « banalité »), c'est surtout la manière paradoxale dont l'écriture aphoristique s'inscrit dans l'éthique et l'esthétique de Gide qui mérite d'être examinée. Sur un plan esthétique en effet, l'écriture aphoristique questionne le refus de conclure constamment affirmé par l'auteur : l'aphorisme est-il dans les œuvres une possible conclusion? Ne contrevient-il pas à la liberté du lecteur. véritable mot d'ordre de l'esthétique gidienne ? Chez un écrivain qui estime que « les règles de la morale et l'esthétique sont les mêmes¹³ », de telles interrogations sont profondément liées à l'éthique de l'écriture. En l'occurrence, le refus de conclure traduit la méfiance de Gide pour toute position d'autorité, littéraire comme morale. Quel statut possède alors l'aphorisme dans l'œuvre ? En quoi se distingue-t-il de l'« autoritaire affirmation¹⁴ » barrésienne fustigée par Gide? Ce questionnement préalable a permis d'identifier les trois principales directions dans lesquelles l'étude de l'aphorisme méritait d'être menée, lesquelles ont assez rapidement fourni les trois parties de la thèse : après l'examen stylistique, il s'agirait d'inscrire l'aphorisme dans la poétique des différents genres pratiqués. Enfin, c'est dans la perspective de la construction d'une posture et d'une autorité en littérature que l'aphorisme devait être étudié.

Dès lors, c'est toute l'œuvre de Gide qui était appelée à constituer le corpus de la thèse : le caractère polygraphique de l'écriture gidienne et, surtout, la conception totalisante, voire organique que Gide a très tôt eue de son œuvre, imposait d'en envisager l'intégralité, même si certaines fictions, mineures ou déjà largement fréquentées, ont délibérément été moins étudiées. C'est le cas du *Prométhée mal enchaîné*, du *Retour de l'enfant prodigue*, mais aussi d'œuvres très brèves comme *L'art bitraire*. La définition d'un corpus aphoristique chez un auteur refusant souvent d'assumer le caractère aphoristique de son écriture supposait en outre de

¹² « Billet à Angèle » [mars 1921], Essais critiques, édition présentée, établie et annotée par Pierre Masson, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1999, p. 281.

¹³ Le Traité du Narcisse, Romans et récits. Œuvres lyriques et dramatiques, t. 1, édition publiée sous la direction de Pierre Masson, avec la collaboration de Jean Claude, Alain Goulet, David H. Walker et Jean-Michel Wittmann, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2009, p. 174.

¹⁴ « À propos des *Déracinés* », *Essais critiques*, op. cit., p. 5.

ne pas aplanir les singularités esthétiques de chaque œuvre et les grandes tendances de chaque période d'écriture. L'extrême disparité des correspondances, et leur multiplicité, nous ont toutefois amenée, à regret et temporairement, à les écarter du corpus principal.

Une première étape du travail a consisté à identifier un corpus aphoristique, c'est-à-dire à définir l'aphorisme. Bien que la thèse soit monographique. l'enieu était bien de se servir des occurrences gidiennes pour parvenir à la définition d'une forme de canon aphoristique, qui ne soit pas pour autant trop vague. En dépit de l'absence de théorisation de la forme brève chez Gide et de sa forte instabilité lexicale (chez lui mais aussi dans les travaux critiques), toute généralisation ne pouvait être considérée comme aphoristique. La méfiance de Gide face au processus de généralisation et le rendement, fictionnel notamment, des différents types d'écriture aphoristique, invitaient simultanément à ne pas trop restreindre la définition : la perspective graduelle s'est présentée comme une solution intéressante. Une définition restreinte 15 permettrait d'étudier les motifs de cette manie généralisatrice, tandis qu'une définition élargie¹⁶ servirait de support à l'analyse des « recettes » poétiques de Gide, dans la mesure où la subtilité et la stylisation de la forme gnomique se sont révélées être des critères de valeur.

Parallèlement, l'étude du style aphoristique impliquait de comprendre et d'analyser la pensée du style chez Gide. Pour enrichir les remarques que les récents travaux sur « la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon » et sur « la prose narrative au début des années 1920 » avaient déjà pu proposer, il a paru nécessaire de prendre en compte des textes moins connus de l'écrivain, ses correspondances notamment, où le sujet était souvent longuement abordé. Cette analyse a certes permis de constater la manière dont la pensée gidienne du style tendait vers l'écriture aphoristique, en reprenant les maîtres mots d'une génération (« correction, précision, clarté et concision 17 »), mais aussi,

¹⁵ L'aphorisme désignant alors la mise en scène phrastique d'une idée générale.

¹⁶ D'un point de vue plus restreint, l'aphorisme renvoie à un énoncé de portée générale, le plus souvent d'extension phrastique, qui concerne l'homme et ses préoccupations, dans lequel les (possibles) ressources rhétoriques concourent au(x) plaisir(s) d'une pause réflexive.

¹⁷ PHILIPPE Gilles, « Introduction », *in* PHILIPPE Gilles et PIAT Julien (éds.), *op. cit.*, p. 23.

ponctuellement, l'éloignement entre la théorie et la pratique du style aphoristique (sur la question des images par exemple).

Enfin, l'identification d'un canon (thématique, syntaxique et stylistique) de l'aphorisme, sans gommer les singularités de l'écriture aphoristique de chaque œuvre ou de chaque époque (une tendance à la préciosité dans les premières années, une modalisation accrue plus tard), a confirmé l'existence et la spécificité du style aphoristique au sein du style gidien : chez cet écrivain « classique », partisan de la « réserve 18 ». l'aphorisme se distingue non seulement par une tendance emphatique, mais encore par une force assertive à laquelle échappe souvent l'écriture de cet auteur inquiet et parfois « velléitaire 19 ».

Toutefois, l'intérêt d'une étude de l'aphorisme chez Gide réside encore et surtout dans les réticences qui ont amené l'écrivain à repousser. de manière répétée, le détachement de ses énoncés, voire à refuser de les considérer comme des aphorismes, autrement dit, dans une étude contextuelle de l'énoncé gnomique. Si l'étude pionnière, anglophone, de Mark Bell, consacrée aux aphorismes dans les œuvres du XX^e siècle français, a complètement négligé cette double dimension, quelques articles ont, depuis, posé les jalons d'une telle étude poétique de l'aphorisme : Éric Bordas avec le récit balzacien²⁰, Sabine Hillen pour les romans de Montherlant²¹ ou encore Alain Tassel avec ceux de Lacretelle²². Par rapport à ces auteurs, l'œuvre gidienne offrait l'avantage de la polygraphie, mais aussi de la complexité, d'un point de vue synchronique comme diachronique. Alors que chez les romanciers précédemment cités, l'énonciation aphoristique est essentiellement narrative et sérieuse, elle prend chez Gide des formes plurielles et changeantes, du fait de la polyphonie (au sens où l'entendait Bakhtine) et de l'ironie omniprésentes : l'aphoriste s'inscrit dans la tradition du récit

¹⁸ « Billet à Angèle » [mars 1921], Essais critiques, op. cit., p. 283.

¹⁹ Pour reprendre le qualificatif de Maurice NADEAU dans son article « Les derniers carnets d'André Gide », Combat, 20 avril 1950, disponible à l'URL : http://www.gidiana.net/articles/GideDetail5.1.506.pdf.

²⁰ BORDAS Éric, « L'écriture de la maxime dans le récit balzacien », *Poétique*, n° 109, février 1997, p. 39-53.

HILLEN Sabine M., «L'autorité de la sentence dans les romans de Montherlant », Neophilologus, n° 83, 1999, p. 369-386.

²² TASSEL Alain, « Les noces du récit et de la maxime dans l'œuvre de Jacques de Lacretelle », Revue d'histoire littéraire de la France, n° 102, 2002, p. 71-81.

moraliste, tout en la subvertissant constamment. L'étude des œuvres de fiction a ainsi permis de montrer comment l'aphorisme contribuait, sinon à brouiller les genres, du moins à tirer l'écriture de fiction du côté de l'écriture d'idées. Cette parenté a paru exiger un traitement consécutif de ces deux genres.

Bien plus, la manière dont le récit de fiction a servi d'étalon à l'écriture aphoristique des autres genres (même si le *Journal* a souvent pu faire office de réservoir à énoncés gnomiques), nécessitait de faire débuter cette analyse poétique par celle de ce genre matriciel. L'étude subséquente des autres genres permettait alors de mettre en évidence les échos, esthétiques et/ou éthiques, entre l'écriture aphoristique fictionnelle et celle en cours dans la prose d'idées, les écrits intimes et le théâtre. Le statut singulier de ce dernier genre, qui n'a souvent fait que reprendre, volontairement ou malgré lui, sur un mode ironique et caricatural, les énoncés et les procédés aphoristiques des autres genres, supposait de clore avec lui cet examen esthétique.

Bien qu'une telle étude ait permis de révéler le rôle essentiel de l'aphorisme dans la poétique des genres, en particulier dans leur renouvellement ou leur institutionnalisation, il convenait de ne pas investir la phrase gnomique d'une valeur ou d'une incidence démesurée. C'est cette même difficulté qui est survenue au cours de l'analyse de la fonction de l'aphorisme dans la construction d'une posture et d'une autorité littéraires. Si les travaux de Dominique Maingueneau²³, José-Luis Diaz²⁴ et Jérôme Meizoz²⁵ ont mis à l'honneur, ces dernières années, l'étude des postures en littérature, l'incidence sociologique du style n'a pour l'instant été qu'effleurée. Lors d'un atelier du XIX^e siècle consacré au sujet, le 12 novembre 2012²⁶, Élise Sorel s'est par exemple demandé si la posture du dandy pouvait déterminer certains traits

²³ MAINGUENEAU Dominique, Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation [2004], Paris, Amand Colin, 2013.

DIAZ José-Luis, L'Écrivain imaginaire: scénographies auctoriales à l'époque romantique, Paris, Champion, 2007.
 MEIZOZ Jérôme, Postures littéraires, Mises en scènes modernes de l'auteur,

²⁵ MEIZOZ Jérôme, *Postures littéraires, Mises en scènes modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Érudition, 2007 et *La Fabrique des singularités : postures littéraires II*, Genève, Slatkine Érudition, 2011.

Pour un résumé des interventions, voir l'URL: http://www.fabula.org/actualites/l-atelier-du-xixe-siecle-seminaire-de-la-serd-ethos-postures-scenographies 53847.php.

d'écriture, stylistiques, rhétoriques ou grammaticaux. Le colloque organisé l'an dernier à Bruxelles sur la « Sociologie du style²⁷ » reposait plus largement sur une telle hypothèse : il a pu mettre au jour quelques conséquences des choix stylistiques des écrivains en termes de lecture et de réception. Notre propre étude du corpus et de la réception (critique et littéraire) de l'aphorisme gidien a permis de confirmer le lien entre style aphoristique et posture magistrale dans le champ littéraire, tout en montrant son ambivalence, tant du côté de l'auteur que de sa réception. Si, pour Gide, l'aphorisme a un temps pu constituer un rempart contre l'autoritarisme, voire simplement contre la tentation d'autorité ou d'influence, il est vite apparu à l'écrivain comme un outil d'expression et d'affirmation de son éthique comme de son esthétique, au point que son refus d'une lecture autre qu'esthétique de son œuvre a pu s'apparenter, auprès de certains critiques de l'époque déjà, à une stratégie destinée à prémunir son œuvre contre toute lecture morale voire moralisante. Car l'aphorisme pose indéniablement Gide en moralisateur, mais au sens positif (et peu usité) du terme : il révèle chez l'écrivain le souci de faire progresser son lecteur, masculin et jeune en particulier, dans le domaine moral.

La portée sociologique du style aphoristique demeure en fait ambiguë en réception, si l'on en juge d'après les réactions de la critique, qui loue tantôt l'aphoriste comme un « moraliste sans morale²⁸ », tantôt le désigne comme un prédicateur. Plus précisément, la portée de l'aphorisme ne saurait, en toute rigueur, être révélatrice d'une posture littéraire qu'à condition d'être examinée par le truchement de la poétique de l'œuvre, ce qu'omet souvent la critique de l'époque. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons été amenée à prolonger, dans la troisième partie, certaines analyses de la deuxième partie.

Enfin, l'examen de la valeur de l'aphorisme impliquait l'étude de sa survie, littéraire et populaire. Là aussi, la nécessaire sélection a privilégié les « phares » littéraires. Le souhait de clore la thèse sur un chapitre d'actualité, clin d'œil au colloque initiateur de la thèse, se justifie aussi sur un plan éthique personnel : à l'heure où les études littéraires trouvent

²⁷ Colloque « Sociologie du style » organisé à l'Université Libre de Bruxelles, 9-11 avril 2014, actes à paraître dans la revue *COnTEXTES* [en ligne].

²⁸ ALBÉRÈS René Marill, « Gide considéré comme un esthète », *in Hommage à André Gide*, Paris, La Nouvelle Revue Française, 1951, p. 98.

régulièrement leur objet hors de la littérature, où la littérature elle-même est souvent désertée au profit de loisirs plus virtuels, il m'a semblé important d'examiner comment la littérature, avec l'aphorisme, pouvait nourrir le quotidien.

À l'image de Gide, réfractaire à l'idée de conclure, il a souvent été difficile de mettre un point final aux chapitres. L'abondance des exemples et le sens gidien, sinon du paradoxe, du moins de la nuance, ont été autant d'obstacles et, souvent, de frustrations dans l'exercice de synthèse. Même si Gide a d'abord été envisagé comme un exemple dans le cadre de cette étude de l'aphorisme dans l'œuvre littéraire, il aurait été possible, voire souhaitable, de proposer dans le dernier chapitre, à la place ou plutôt en supplément de l'étude actuelle de Gide l'aphoriste, une analyse de l'aphorisme comme « style d'époque », c'est-à-dire de placer l'écriture aphoristique gidienne en regard de celles de Barrès et de Bourget, de Roger Martin du Gard, enfin de Céline et de Proust. C'est le risque de superficialité, et la nécessité de connaître de manière approfondie l'œuvre de ces auteurs, qui m'ont conduite à renoncer – temporairement – à une telle étude.

Sur les conseils de mes directeurs de thèse, j'envisage en effet de pousser à présent l'investigation dans deux directions : d'une part vers l'étude de l'écriture aphoristique dans la littérature du XX^e siècle, chez des auteurs comme Proust, Céline et Malraux, mais aussi dans la littérature contemporaine (les œuvres de Michel Houellebecq, Maylis de Kerangal ou d'Éric Chevillard paraissent ainsi offrir des terrains de recherches intéressants). Autrement dit, l'aphorisme serait envisagé comme un outil d'approche des textes littéraires, narratifs en particulier. D'un autre côté, il s'agirait d'approfondir ma connaissance de l'œuvre gidienne, à travers trois axes que la thèse n'a fait qu'effleurer : le style, l'écriture épistolaire et la réception de l'écrivain. Le colloque de Denison consacré l'an prochain à «l'image» dans l'œuvre de Gide sera l'occasion d'étudier la question de son rapport ambigu à l'analogie : s'agissant de l'analyse de la poétique épistolaire gidienne – Peter Schnyder rappelait au mois de mai dernier, lors du colloque organisé ici même par Jean-Michel Wittmann, qu'une étude d'ensemble de la correspondance restait à écrire – l'aphorisme pourrait en constituer un point de départ. Enfin, le chapitre de la thèse consacré à la réception critique de Gide, nécessairement synthétique et bref, a fait naître l'envie d'une étude plus détaillée de la réception critique de Gide, en France, mais aussi dans les pays anglophones²⁹.

²⁹ Parmi les personnes dont les travaux et/ou la présence ont joué un rôle déterminant dans l'écriture de cette thèse, je remercie tout particulièrement Pierre Masson et son épouse Geneviève, David Walker, Jean Claude et Peter Schnyder. Bien au-delà de l'usage, que le remerciement à mes deux directeurs de thèse, Sylvie Freyermuth (Université du Luxembourg) et Jean-Michel Wittmann (Université de Lorraine), soit l'occasion de leur exprimer toute ma gratitude pour leur aide, leur grande disponibilité et les échanges si « nourrissants » que nous avons pu avoir durant ces quatre années.